

Académie R<sup>oy</sup>  
de France

Rome 19. Janvier 1821.

63

Académie de France

M<sup>r</sup>. Usher, Secrétaire, P<sup>r</sup>. Secrétaire de la  
Légation Française à Rome.

Monsieur le Chevalier

J'ai reçu votre lettre du 12. jointe à celle de M<sup>r</sup>. G.  
le Major-domo & à la réponse amicale de M<sup>r</sup>. le Secrétaire  
général des musées pontificaux. Et à ce sujet voici les  
observations que j'voudrai bien de faire valoir avec le  
zèle que vous mettez dans tout ce qui a trait au progrès  
des beaux arts et en particulier aux études de R. M.  
les pensionnaires du Roi.

J'ai vu une épreuve en plâtre du chapiteau de la  
Corniche du Santhron provenant du creux fait par le mouleur  
Malpieri, par ordre du Gouvernement, et c'est après les  
l'avoir examinés avec attention accompagné de M<sup>r</sup>. L'arpensio-  
naire, architecte, que j'voudrai bien constater le désir  
que j'aurais de les faire mouler, non par à bon cœur, comme  
celui de Malpieri, mais seulement par estampage, ce que  
l'on appelle à creux perdu. travail qui demande peu  
d'effort, et qui ne permettant qu'une seule épreuve, ne  
peut nuire à la suite des plâtres qui peuvent être jetés  
successivement dans le bon creux.

Il m'est pénible de dire que le peu d'exactitude qui se  
trouve dans le plâtre déjà cité est ce qui me fait désirer  
d'en avoir un plus correct, le quel étant une fois placé  
dans notre Galerie, y serait un objet d'étude pour chacun  
des jeunes architectes qui se succéderont à l'Académie  
de France.

Le Santhron, le plus beau et le mieux conservé de



Monument de Rome sera dans tout le temps l'objet  
de l'attention de l'artiste. Les faits d'études on ne se  
contente pas de mesurer puiser et de dessin faire par  
autrui: chacun veut voir et faire par soi-même & doit  
donc courir les mêmes hazards sur les ponts légers  
qui s'établissent pour ce genre d'ouvrages.

Le plan de donc il s'agit n'est nullement satisfaisant  
la negligence de l'ouvrage y est évidente, il ne pourra  
remplir tout ce que nous nous proposons, de mettre sous  
les yeux de l'étude une imitation exacte de ce beau  
reste de l'Antiquité. La demande que je vous prie de  
renouveler ne peut porter aucun préjudice à la chose, ni  
au Gouvernement par suite l'opération de moulage  
sera faite avec précaution, surveillée par moi et nos  
architectes, très admirateurs de ce chef-d'œuvre pour y  
laisser faire le moindre dommage. Et que cette manière  
de mouler a ceux perdu ne produisant qu'une seule  
épreuve cela ne peut nuire à la vente de celles que  
peut produire le moule existant.

Vous trouverez Monsieur le Chevalier, ci-joint sous ce  
pli, la lettre de M<sup>gr</sup> le Major domo de celle de  
M<sup>gr</sup> le Cardinal secrétaire d'Etat relative aux moyens  
de se procurer les armes de France & d'Aquila pendant  
j'aurai incessamment l'honneur de vous voir pour  
comparer ensemble sur ces objets.

Après je vous prie l'assurance de tout le sentiment  
d'estime avec lequel j. suis

Monsieur le Chevalier  
Vostre humble &  
très obéissant serviteur  
C. Bevegni